



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2014/335

Programmation financière 2014 au titre de la politique de la ville volet habitat, GSUP et subventions d'investissement - Convention avec l'OPAC du Rhône

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. KISMOUNE Ali

SEANCE DU 7 JUILLET 2014

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 JUILLET 2014

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 15 JUILLET 2014

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : M. CUCHERAT Yann

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. HAVARD), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), Mme BERRA (pouvoir à M. BLACHE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2014/335 - PROGRAMMATION FINANCIERE 2014 AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE VOLET HABITAT, GSUP ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT - CONVENTION AVEC L'OPAC DU RHONE (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 juin 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2008/1026 du 22 décembre 2008, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet suivant : « Tous arrondissements –Subventions Politique de la Ville ».

Lors de la séance du 26 mai 2014, vous avez approuvé la programmation financière 2014 au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). Ce contrat constitue le cadre d'intervention des politiques publiques en direction des quartiers prioritaires et a pour objectifs, par le biais du partenariat entre collectivités publiques et acteurs de terrain de :

- Réduire les écarts à la moyenne qui caractérisent ces quartiers par rapport au reste de l'agglomération dans les domaines principalement de l'éducation, de l'emploi, du logement, de la santé et de l'accès aux droits.

- Revaloriser les quartiers prioritaires par des interventions aussi bien sur le plan urbain que social pour contribuer à leur ouverture, à leur revalorisation et à leur intégration dans la ville grâce à des opérations de renouvellement urbain, de diversification des fonctions urbaines, d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de développement social et culturel, de sécurité et de prévention de la délinquance.

Les crédits spécifiques du CUCS qui viennent en complément des moyens de droit commun, permettent de financer notamment des actions valorisant les quartiers et leur ouverture vers l'extérieur, de favoriser l'émergence d'initiatives locales, d'améliorer la vie quotidienne et le lien social et prévenir les facteurs de discrimination.

Outre les actions retenues lors de la séance du 26 mai 2014, des projets portés par des bailleurs sociaux, ou des associations, ont pour objectif d'améliorer l'habitat et le cadre de vie quotidien des résidents des quartiers CUCS, ou d'aménager ou rénover des locaux associatifs ouverts à tous.

Les actions figurant dans les tableaux ci-après, relèvent de crédits de fonctionnement (entretien d'espaces extérieurs ouverts à tous) ou de crédits d'investissement (amélioration de l'habitat conduite par le Grandlyon Habitat, Alliade Habitat ou aménagements de locaux associatifs et acquisition de biens mobiliers).

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Arrd(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Montant proposé	LC 72643 (subventions de fonctionnement aux bailleurs sociaux privés)	LC 41783 (subventions de fonctionnement aux établissements publics)
7 ^e Gerland	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Accompagnement à l'entretien des espaces sur utilisés quartier de Gerland	6 000		6 000
8 ^e Moulin à Vent	Alliade Habitat 173, avenue Jean Jaurès 69007 LYON	Concertation en vue de l'aménagement des espaces extérieurs de la résidence les Ecoles	7 500	7 500	
	Totaux		13 500	7 500	6 000

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

Arrd(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Montant proposé	LC 62077 "subventions d'équipement aux organismes publics" (bâtiments et installations)	LC 72571 "subventions d'équipement aux organismes publics" (biens mobiliers matériel et études)	LC 63494 "subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (bâtiments et installations)	LC 62080 "subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (biens mobiliers, matériels et études)
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX BAILLEURS SOCIAUX							
3 ^e Moncey Voltaire	Alliade Habitat 173, avenue Jean Jaurès 69007 LYON	Résidentialisation 24, rue Clos Suiphon	9 100			9 100	
5 ^e	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Fonds de petits travaux Lyon 5 ^{ème} (résidences Valdo et Champvert)	12 500	12 500			
5 ^e	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Amélioration des logements occupés résidence Valdo Lyon 5 ^{ème}	6 000	6 000			
7 ^e Gerland	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Sécurisation des caves, opération underground, Cité Jardins Lyon 7 ^e	15 000	15 000			

7 ^e Gerland	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Petites interventions sur parties communes et espaces extérieurs Cité Jardins Lyon 7eme	10 000	10 000			
8 ^e États-Unis	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Chantiers d'insertion ayant pour support la rénovation de logements vacants quartier des Etats- Unis	29 000	29 000			
8 ^e États-Unis	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Résidentialisation et sécurisation résidence Leynaud	20 000	20 000			
8 ^e États-Unis	Alliade Habitat 173, avenue Jean Jaurès 69007 LYON	Résidentialisation résidence Présenssé	12 900			12 900	
8 ^e États-Unis	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Fonds de petits travaux sur espaces extérieurs et parties communes tous quartiers Etats-Unis	20 000	20 000			
8 ^e Mermoz	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Fonds de petits travaux sur parties communes Mermoz	20 000	20 000			
8 ^e Mermoz	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Petits aménagement sur espaces extérieurs Mermoz	15 000	15 000			
8 ^e Tous secteurs	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Chantiers d'insertion relatifs à la rénovation de logements et de parties communes sur Etats-Unis, Mermoz et Langlet Santy	53 872	53 872			
8 ^e Langlet Santy	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Fonds de petits travaux Langlet Santy	13 000	13 000			
8 ^e Langlet Santy	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Création d'un parc valorisant les équipements existants sur la résidence Langlet Santy	36 000	36 000			

8 ^e Langlet Santy	Alliade Habitat 173, avenue Jean Jaurès 69007 LYON	Aménagement d'un ancien logement d'instituteur, en appartement destiné à la colocation solidaire, 12 rue Stéphane Coignet	2 400			2 400	
9 ^e Duchère	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Amélioration des logements occupés, fidélisation des locataires de la Duchère	10 000	10 000			
9 ^e Duchère	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Fermeture coursives barre 540 la Duchère	20 000	20 000			
9 ^e Duchère	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Démarche collective résidence Alizée, incluant la réalisation de travaux divers destinés à l'amélioration du cadre de vie des locataires.	10 000	10 000			
9 ^e Vergoin	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Amélioration des logements occupés, Vergoin Lyon 9 ^{ème}	7 500	7 500			
Total bailleurs sociaux / total par ligne de crédit impactée			322 272	297 872		24 400	0

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX ASSOCIATIONS / GIP							
3 ^e	GIP-MDEF 107-109 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon	renouvellement matériel informatique	36 000		36 000		
8 ^e	Passe Jardin 131, rue Challemel Lacour 69008 LYON	Acquisition de matériel informatique (acquisition de 9 PC avec système d'exploitation, licences, logiciels, serveur...) après mise aux normes de l'installation électrique et thermique	19 500				19 500
Total association / GIP			55 500	0	36 000	0	19 500
Total général / total par ligne de crédit			377 772	297 872	36 000	24 400	19 500

D'autre part, un financement de 11 000 € a été accordé à l'OPAC du Rhône lors de la séance du 2 juillet 2012, par délibération n° 2012/4592, pour la remise en état de logements vacants par le biais de l'insertion, à la résidence le Château à la Duchère. Il s'avère à l'usage, qu'un effort sur la remise en état des halls de cette même résidence serait plus opportun, ceux-ci faisant l'objet de dégradations récurrentes. M. le Directeur de l'OPAC du Rhône sollicite donc la possibilité de conserver le bénéfice de la subvention acquise en 2012, mais avec un objet modifié, l'objectif final, à savoir l'amélioration de l'habitat des locataires de cette résidence, restant le même. Je vous propose donc de faire droit à la demande de l'OPAC du Rhône, et de signer avec cet organisme, une nouvelle convention jointe au présent rapport, ayant pour objet la remise en état des halls de la résidence le Château à la Duchère, et qui abrogera celle signée le 24 juillet 2012.

Vu les délibérations n° 2008/1026 du 22 décembre 2008 et n° 2012/4592 du 2 juillet 2012 ;

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 3^e, 5^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Urbanisme, Logement, Cadre de Vie, Environnement ;

DELIBERE

1. La programmation financière 2014 des actions spécifiques inscrites au titre du contrat urbain de cohésion sociale sus-évoquées est approuvée.

2. Les conventions mixtes d'investissement susvisées, établies entre la Ville de Lyon, GrandLyon Habitat, Alliade Habitat, le GIP Maison de l'Emploi et de la Formation et le Passe Jardins sont approuvées.

3. Les conventions mixtes de fonctionnement susvisées, établies entre la Ville de Lyon, GrandLyon Habitat et Alliade Habitat, sont approuvées.

4. La convention mixte d'investissement susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'OPAC du Rhône est approuvée.

5. M. le Maire de Lyon est autorisé à signer lesdits documents.

6. Les dépenses en résultant, soit 13 500 euros en fonctionnement et 377 772 euros en investissement, seront prélevées sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours de la Ville de Lyon, comme suit :

• Pour les dépenses de fonctionnement :

- 6 000 euros sur la ligne de crédit n° 41783 – nature 65737 – fonction 520 ;

- 7 500 euros sur la ligne de crédit n° 72463 – nature 6574-
fonction 520.

• Pour les dépenses d'investissement :

- 297 872 euros sur la ligne de crédit 62077 – nature 204172 –
fonction 520 ;

- 36 000 euros sur la ligne de crédit 72571 – nature 204181 –
fonction 520 après transfert de 2 228 euros depuis la ligne de crédit
62077 – nature 204172 – fonction 520 ;

- 24 400 euros sur la ligne de crédit 63494 – nature 20422 –
fonction 520, après transfert du même montant depuis la ligne de
crédit 62080 –nature 20421 –fonction 520 ;

- 19 500 euros sur la ligne de crédit 62080 – nature 20421 –
fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

M. LE FAOU